



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20517>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-20517**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Assistance Publique Hôpitaux de Paris Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques (ACHAT)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture, livraison, installation et mise en service de mobiliers de soins, transfert, hygiène.

**Description** : Fourniture, livraison, installation et mise en service de mobiliers de soins, transfert, hygiène, nécessaires aux besoins des divers hôpitaux, des services généraux et des divers services du Siège de l'Assistance-Publique Hôpitaux de Paris.

**Identifiant de la procédure** : e703c136-4667-4f3d-9759-3a83cef490cc

**Identifiant interne** : 24.001

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

**Principales caractéristiques de la procédure** : Appel d'offre

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 33192000 Mobilier médical

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'ap-hp

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les échantillons (obligatoires pour tous les lots sauf les lots 2 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : Période de dépôt : Lots 1 à 8 : Le 25 mars 2024, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, Lots 9 à 23 : Le 26 mars 2024, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00, Reprise tous lots le 12 avril 2024, de 9h30 à 13h30. Lieu de dépôt : Hôpital Émile ROUX Bâtiment Defontennelle, salle Les Ménages 1, avenue de Verdun 94450 LIMEIL BREVANNES A l'attention de : Laurence OUADI Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000€. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30 %. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0009

**Titre :** Fauteuils médicalisés à hauteur variable pour pathologies lourdes

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Fauteuils médicalisés à hauteur variable pour pathologies lourdes

**Identifiant interne :** 9

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat

estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 35%) Sous Critère: 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 10%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 50%)

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requête

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : -d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; -d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; -d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la République Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0023

**Titre** : Douche hydro moléculaire : location, achat.

**Description** : la fourniture, livraison, installation et mise en service de Douche hydro moléculaire : location, achat

**Identifiant interne** : 23

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** : France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 16/08/2024

**Date de fin** : 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantité annuelle : Systèmes : 3 /Accessoires : 3 Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 20% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ne s'engage pas sur un montant minimum. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 50%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 10%) Sous Critère 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 35%) Sous Critère 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Lits médicaux hospitaliers

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de «Lits médicaux hospitaliers »

**Identifiant interne :** Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192100 Lits médicaux

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Quantité annuelle estimée : Lits hospitaliers :500 / accessoires : 575 / Matelas : 320. L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** 6° Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur

l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection: en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties ( Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone ( Pondération 6%) Sous Critère 3-1 . Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 . Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40 %

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Critère N°2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère 2-1 . Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 . Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 . Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### **5.1 Lot : LOT-0022**

**Titre :** Chaises, tabourets et divers hygiène

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Chaises, tabourets et divers hygiène (lot n°22)

**Identifiant interne :** 22

##### **5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

##### **5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

##### **5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

##### **5.1.4 Renouvellement**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

##### **5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités: 225 Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 20% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du

montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 30%) Sous Critère 2-1 Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2-2 Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 60%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 5%) Sous Critère : 3-1 Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr) Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Lot : LOT-0015**

**Titre :** Lève personne mobile

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Lève personne mobile (lot n°15)

**Identifiant interne :** 15

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantité annuelle : Lève personnes : 20 / Accessoires : 3707 Part BPU 80% du volume financier marché; Part HBPU - Catalogue 20% du volume financier marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels

du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Not1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère : 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : - Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ;

- d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0004

**Titre :** Lits de psychiatrie

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de «Lits de psychiatrie (lot n° 4) »

**Identifiant interne :** 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192100 Lits médicaux

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique.

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantités annuelle : Lits : 30 / Accessoires : 30 Part BPU 80% du volume financier du marché Part HBU- catalogue 20% du volume financier du marché L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont

prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 30%) Sous Critère: 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 20%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Requise

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Paris

**Titre :** Fauteuil avec assistance au levé

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Fauteuil avec assistance au levé »

**Identifiant interne :** 11

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités : 40 Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 2 0% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ne s'engage pas sur un montant minimum. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant,

le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Notif1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 35%) Sous Critère: 2.1- Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2.2- Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 10%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 50%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0006

**Titre :** Chariots brancards

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Chariots brancards »

**Identifiant interne :** 6

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192160 Chariots-brancards

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelles : Brancards : 115 / Accessoires : 85  
Part BPU 90% du volume financier du marché; Part HBPU-Catalogue 10% du volume financier du marché. L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère : 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Requise

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0017

**Titre :** Lève personne mobile motorisé

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Lève personne mobile motorisé »

**Identifiant interne :** 17

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelles : LVP motorisés : 4 / Accessoires : 9  
Part BPU 75% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 25 % du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement - que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Notif1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la

date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Lot : LOT-0021**

**Titre :** Chariots douche à hauteur variable

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Chariots douche à hauteur variable »

**Identifiant interne :** 21

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 16/08/2024

Date de fin : 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Chariots : 10 / Accessoires : 5 Part BPU 90% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 10% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent

être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère : 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché** :

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr) Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0013

**Titre :** Fauteuils roulants

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Fauteuils roulants »

**Identifiant interne :** 13

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Fauteuils : 68 / Accessoires : 80 Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 20% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum

représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Not1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur

capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 30%) Sous Critère : 2.1- Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2.2- Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 55%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 10%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Lot : LOT-0003**

**Titre :** Lits médicalisés adaptés bariatrie : location

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Lits médicalisés adaptés bariatrie : location

**Identifiant interne :** 3

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192120 Lits d'hôpital

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** : France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 16/08/2024

**Date de fin** : 15/08/2028

### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantités annuelles :1800 lits. Part BPU 95% du volume financier marché. Part HBPU catalogue 5 % du volume financier du marché. L'Assistance Publique - Hopitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** 6° Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : - Critère n° 3 : Organisation - logistique - garanties - qualité du catalogue (Pondération 5%) Sous critères 3.1- Qualité du mémoire organisationnel 50% 3.2- Qualité du catalogue personnalisé 30% 3.3- Garanties hygiène et sécurité 20%

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone ( Pondération 7%)

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 2 : Valeur technique , Pondération (43%) Sous Critère 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Requise

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet de : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et

suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0014

**Titre :** Systèmes d'aide motorisée - Prévention des TMS

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Systèmes d'aide motorisée - Prévention des TMS »

**Identifiant interne :** 14

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantités: 27 Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - catalogue 20% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### **5.1.9 Critères de sélection**

##### **Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

##### **Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère: 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 39%) Sous Critère: 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère n° 1 : Prix (Pondération 50%)

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

##### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

##### Enchère électronique :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0016

**Titre :** Chaise de relevage motorisée

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Chaise de relevage motorisée »

**Identifiant interne :** 16

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Chaises : 5 / Accessoires : 10 Part BPU 85% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 15% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris ne s'engage pas sur un montant minimum. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 50%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description** : -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 39%) Sous Critère : 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone (40%)

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Autorisée

**Adresse de présentation** : <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours** : Cette consultation peut faire l'objet de : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un

délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0019

**Titre :** Fauteuils de douche à hauteur variable hydraulique

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Fauteuils de douche à hauteur variable hydraulique

**Identifiant interne :** 19

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités : 5 Part BPU 90% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 10% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### **5.1.9 Critères de sélection**

##### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

##### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement

et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère: 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr) Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Lits médicaux à latéralisation

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de «Lits médicaux à latéralisation »

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192100 Lits médicaux

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Lits : 150 accessoires : 230  
L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Part BPU 80% du volume financier du marché. Part HBPU- catalogue 20% du volume financier du marché

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales

livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère N°2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous critères : 2-1. Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2. Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3. Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties : Pondération 5%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critères: 3-1. Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2. Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

#### 5.1 Lot : LOT-0005

**Titre :** Matelas de remplacement

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Matelas de remplacement

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

##### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

##### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la

possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### **Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantité annuelle : 750 Matelas. Part BPU 80% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 20% du volume financier du marché. L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### **Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

##### **Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat

estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère: 3.1- Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix ( Pondération 55%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** - Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 34%) Sous Critère: 2.1- Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2.2- Facilité d'entretien et de désinfection 30%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

5.1 Lot : LOT-0010

**Titre** : Chaises et bridges de chambre

**Description** : la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Chaises et bridges de chambre »

**Identifiant interne** : 10

5.1.1 **Objet**

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 33192000 Mobilier médical

5.1.2 **Lieu d'exécution**

**Pays** : France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires** : France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

5.1.3 **Durée estimée**

**Date de début** : 16/08/2024

**Date de fin** : 15/08/2028

5.1.4 **Renouvellement**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

5.1.6 **Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantités annuelles: 480 Part BPU 85% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 15% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

5.1.9 **Critères de sélection**

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements

listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire :  
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 25%) Sous Critère: 2.1- Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2.2- Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 10%) Sous Critère: 3.1- Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 60%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Lot : LOT-0008**

**Titre :** Fauteuils d'hospitalisation de jour

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Fauteuils d'hospitalisation de jour »

**Identifiant interne :** 8

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 16/08/2024

Date de fin : 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Fauteuils : 95 Accessoires : 45 Part BPU 85% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 15% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant,

le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère : 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0007

**Titre :** Chariots brancards adaptés bariatrie

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de «Chariots brancards adaptés bariatrie (lot n°7) » .

**Identifiant interne :** 7

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192160 Chariots-brancards

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelles : Brancards : 5 / Accessoires : 17 Part BPU 95% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 5% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois

dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère : 2.1- Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2.2- Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2.3- Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Requise

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :****5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**5.1 Lot : LOT-0018**

**Titre :** Fauteuils de douche à hauteur variable électrique

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Fauteuils de douche à hauteur variable électrique »

**Identifiant interne :** 18

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 16/08/2024

Date de fin : 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantités annuelles : Fauteuils de douche : 5 / Accessoires : 3 Part BPU 90% du volume financier du marché; Part HBPU - Catalogue 10% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 44%) Sous Critère: 2-1 Fonctionnalités, ergonomie, sécurité 60% 2-2 Assemblage et solidité des différents éléments 30% 2-3 Facilité d'entretien et de désinfection 10%

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 6%) Sous Critère: 3-1 Conceptions favorisant la réduction et la limitation des consommations (fluides, énergie) 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : -Critère N°1 : Prix (Pondération 45%)

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles** : FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

#### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr) Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

#### Enchère électronique :

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0012

**Titre :** Fauteuils médicalisés de repos

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de « Fauteuils médicalisés de repos »

**Identifiant interne :** 12

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Quantités annuelle : Fauteuils : 755 / Accessoires : 180  
Part BPU 90% du volume financier du marché; Part BPU 10% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1)

L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la

France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 60%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 10%) Sous Critère : 3.1- Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3.2- Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 25%) Sous Critère : 2.1- Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2.2- Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

### 5.1 Lot : LOT-0020

**Titre :** Fauteuils de douche mobiles

**Description :** la fourniture, livraison, installation et mise en service de Fauteuils de douche mobiles

**Identifiant interne :** 20

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33192000 Mobilier médical

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** France pour les besoins des divers hôpitaux et des divers sites de l'AP-HP

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 16/08/2024

**Date de fin :** 15/08/2028

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de livraisons

complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4 du Code de la commande publique

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Quantité : 55 Part BPU 90% du volume financier du marché; Part HBPU - catalogue 10% du volume financier du marché; L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris s'engage sur un montant minimum représenté par 50% du montant de chaque lot valorisé au niveau de l'offre du Titulaire sur la durée totale du marché. Le Titulaire s'engage sur un montant maximum représenté par 200% du montant de chaque lot valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public ;

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Liste et description succincte des critères de sélection : en complément du formulaire Dc2 ou équivalent, les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Des autres pièces justificatives mentionnées notamment aux articles R. 2143-7 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, à savoir : 1) L'attestation de régularité fiscale délivrée au 31/12 de l'année n - 1 par le comptable public ou équivalent. L'année n correspond à l'année de publication de la présente consultation ainsi que l'attestation sociale délivrée par l'URSSAF. Si ces documents ne sont pas présentés dans le dossier de candidature, Ils doivent être fournis dans les 5 jours suivant l'envoi du courrier par télécopie, confirmée par envoi postal, informant le candidat qu'il est classé n° 1 : le jour d'envoi de la télécopie et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9h00, réception lundi 9h00). Pour les candidats établis dans un Etat autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article R. 2143-5 du Code de la commande publique. Ces documents seront accompagnés d'une traduction en français en application des articles précédemment cités ; 2) une copie de la police d'assurance de responsabilité civile, demande justifiée par les contraintes d'accueil du public dans les hôpitaux, conformément aux exigences déterminées dans le CCAP ; 3) Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés ; 4) toute autre pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature, dont notamment des liens avec des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail ; 5) Les documents mentionnés dans la partie F1, ou si le candidat est domicilié à l'étranger, dans la partie G du formulaire Noti1 disponible sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Déclaration sur l'honneur sur la situation du candidat, vis-à-vis de la Russie. En cas de groupement et ou de sous-traitance, cette attestation doit être transmise par l'ensemble des cotraitants et ou sous-traitants.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 2 : Valeur technique (Pondération 40%) Sous Critère 2-1 Assemblage et solidité des différents éléments, ergonomie 70% 2-2 Facilité d'entretien et de désinfection 30%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 4 : SAV, logistique, garanties (Pondération 5%)

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** -Critère n° 3 : Démarche environnementale, réduction de l'empreinte carbone (Pondération 5%) Sous Critère: 3-1 Conceptions favorisant la maintenabilité 60% 3-2 Actions d'organisation et logistique pour la réduction de l'empreinte carbone 40%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** -Critère N°1 : Prix (Pondération 50%)

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** FRA

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 13/03/2024 à 16:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2271801&orgAcronyme=x7c)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Autorisée

**Adresse de présentation :** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 27/03/2024 à 16:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris - 7 rue de Jouy - 75181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr) Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

## 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement** : 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : PARIS

**Code postal** : 75181

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 01 44 59 44 00

**Télécopieur** : 01 44 59 46 46

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Assistance Publique Hôpitaux de Paris Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques (ACHAT)

**Numéro d'enregistrement** : 26750045201928

**Adresse postale** : CHU de Bicêtre 78, rue du général Leclerc

**Ville** : Kremlin-Bicêtre

**Code postal** : 94270

**Pays** : France

**Point de contact** : Mme la directrice d'ACHAT

**Adresse électronique** : Secretariat.hotelierrestauration.aca@aphp.fr

**Téléphone** : +33 1 53 14 69 60

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : d4a0b1ff-ed1e-48b3-8530-31ae8b8efeba - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 19/02/2024 à 14:41**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024**